

## Le Snes un outil indispensable au service de la Profession et du Service public Adhérer Réadhérer

**Dans notre académie comme au niveau national, le Snes est confirmé et conforté comme organisation majoritaire : voir au Verso**

du nouveau cette année....

- **La réduction d'impôt** sur la cotisation **passé de 50% à 66%**. Concrètement, cela entraîne une baisse du coût réel de la cotisation...



- Il est possible de payer en 6 prélèvements fractionnés

|  |                |
|--|----------------|
| Exemple <b>Certifié 6<sup>ème</sup> échelon</b><br><b>Montant cotisation</b> | 165,50€        |
| <b>Coût réel après réduction d'impôt de 66%</b>                              | <b>56,50 €</b> |
| <b>Coût réel moyen par mois ramené sur 12 mois</b>                           | <b>4,71 €</b>  |

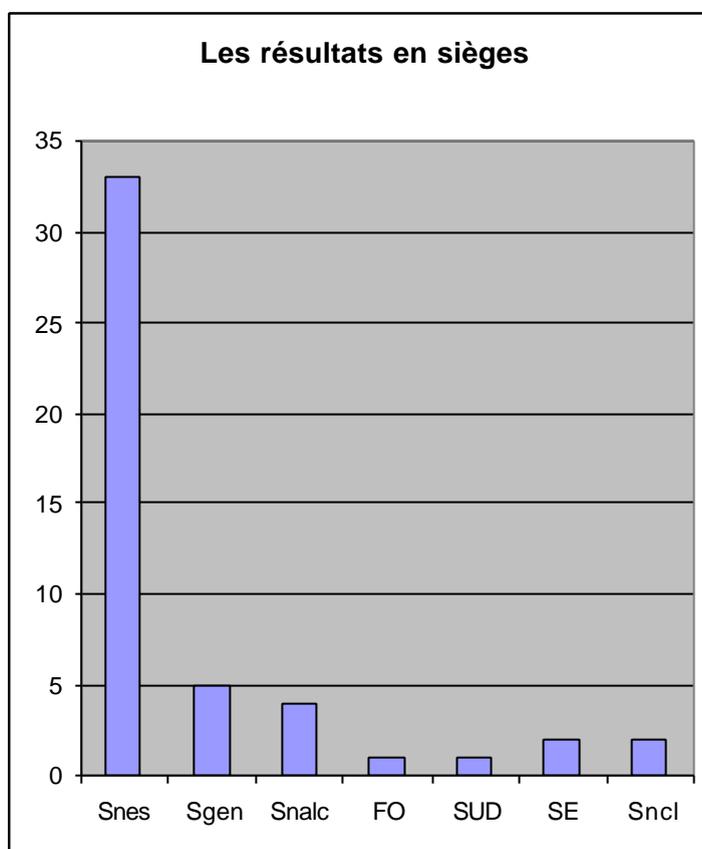
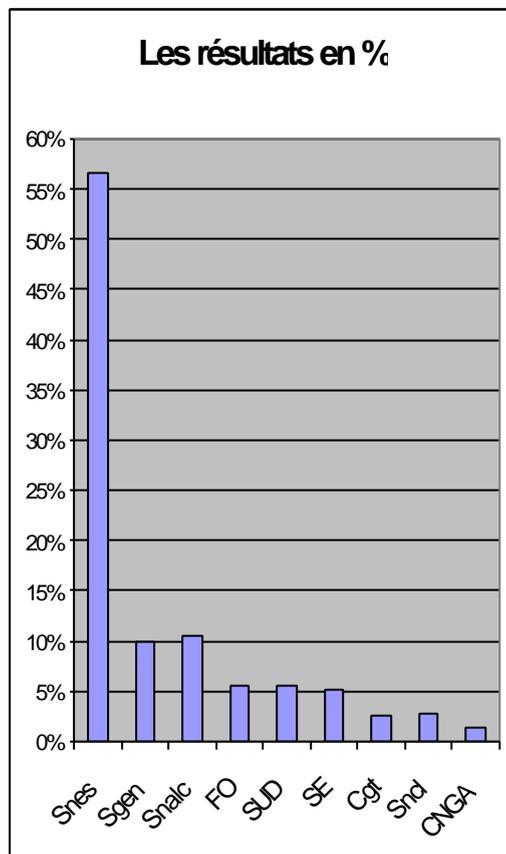
*pour tous les collègues qui ont réglé l'an dernier leur cotisation syndicale avant le 01/01/2005, renouvelez votre adhésion afin de bénéficier de la réduction d'impôt en 2006 sur vos revenus 2005*

Au total dans cet exemple : coût réel moyen mensuel **4.71€**(soit à peine le prix d'une revue)

- **Le SNES est l'outil et la propriété** de ceux et celles qui le constituent et le font vivre. A chaque échelon, les décisions sont prises le plus démocratiquement possible en essayant de rassembler une grande majorité des adhérents et au-delà la majorité de la profession. Le Snes est un syndicat fondateur de la FSU et avec elle, il tente de rassembler bien au-delà.
- **Dans l'établissement** c'est sous l'impulsion de la section SNES et avec tous les collègues que se décident les actions à mener
- **Le SNES** défend les personnels et le Service public, contre la marchandisation de l'Ecole, contre la décentralisation libérale
- **Aujourd'hui le Service public d'Education** est confronté à des agressions d'un niveau sans précédent : notamment avec la réforme Fillon, les ZEP sont remises en question.
- **Nos garanties statutaires** acquises de longue date (mutations, hors classes) sont menacées : décret de Robien sur les remplacements, aggravation de la précarité.
- **Inscrire notre combat dans la durée** : il faut dépasser le stade utile mais insuffisant des réactions individuelles ou ponctuelles : pour cela **le Snes est l'outil irremplaçable** pour réagir sur tous les terrains et dans la durée.
- **Son efficacité** tient à la contribution de chacun de vous : dans l'action, dans la réflexion, mais aussi en se syndiquant.

## **Elections professionnelles dans l'académie de Versailles** **Pour l'ensemble des CAPA le Snes obtient 9606 voix** **soit 56,6%, 33 sièges sur 48.**

**Le vote des personnels confirme et renforce (+1,5%)  
le Snes comme organisation largement majoritaire**



### **Informations pratiques cotisations syndicales :**

**Vous pouvez vérifier à tout moment** sur le site national [www.snes.edu](http://www.snes.edu) si votre cotisation est bien enregistrée et **modifier vos informations personnelles** (adresse postale, adresse mail)

### **A quoi sert la cotisation syndicale?**

Le SNES a besoin des cotisations des adhérents pour ses publications, son site Internet, son fonctionnement quotidien (téléphone, courrier, locaux, ...) pour organiser les réunions et les stages syndicaux, former ses élu(e)s dans les commissions paritaires. Ce sont ses seules ressources car il ne reçoit aucune subvention directe de l'État. C'est ce qui fait sa force et fonde son indépendance

### **Défense des personnels et Syndicalisation**

Le Snes, fort de la confiance majoritaire des collègues et du nombre de ses élus, défend **tous** les personnels, avec le souci constant de l'équité pour tous. Cette activité n'est possible que grâce aux moyens financiers que seuls les syndiqués du Snes lui apportent

Chacun comprendra donc que le Snes accorde une **priorité à ses syndiqués** en ce qui concerne l'information avant et après les commissions.